Chers confrères,

Comme d’habitude, lors des congrès SMMAD, Une inscription à la SNFGE et AFEF est ouverte pour les membres de la SMMAD.

Etre membre de la SMMAD vous permet de bénéficier d’un tarif réduit pour l’adhésion à la SNFGE, et d’un tarif préférentiel pour l’inscription aux JFHOD et recevoir la revue officielle d’Hépato-Gastro & Oncologie Digestive (en papier et en ligne), ainsi que l’accès en ligne à 13 revues internationales d'hépato-gastro-entérologie et d’oncologie digestive.

Pour des raisons d’efficacité et de simplicité nous vous demandons de bien vouloir payer vos cotisations SMMAD et éventuellement SNFGE et AFEF avant le 20 décembre 2020 par virement (Vous trouvez ci joint le RIB de la SMMAD)

1/ Il faut envoyez une photo de l’ordre de virement à l’adresse suivante : cotisaions2021@gmail.com,

2/ Il faut remplir le formulaire en cliquant sur ce lien  et l’envoyer (le lien d’envoi est et ceci même si vous êtes déjà membre de la SNFGE et vous avez rempli ce formulaire les années passées.

Enfin, comme pour toutes les sociétés savantes, et pour une bonne gestion de la comptabilité, les cotisations se payent en début d’année, et de ce fait nous vous invitons à payer vos  cotisations :

      SMMAD pour les années  2020 (Si ce n’est déjà fait : avoir reçu) et 2021

      SNFGE et/ou AFEF : 2021 (La SNFGE, pour l’année 2021 a augmenté ses tarifs de cotisation à 130 euros)

   A noter que pour bénéficier du tarifs préférentiels de la SNFGE, il faut être membre de la SMMAD et payer ses cotisations.

NB :

Adhésion Annuelle SMMAD :

            Gastro-Entérologue 500 Dh,

            Résident 300 Dh

Adhésion Annuelle SNFGE :

             Gastro-Entérologue 1600 Dh

            Résident 600 Dh

Adhésion Annuelle AFEF :

            Gastro-Entérologue ou Résident 500 Dh

Pr TAHIRI J.M : SG